



Réflexions sur

# Défense & sécurité nationale

Quelles réformes pour  
l'ère démocratique?

Par Mohamed Meddeb

Général de Brigade (à la retraite) Armée Nationale

**Leaders**



978 9633 128 033



## INTRODUCTION

Depuis déjà quatre ans, la Tunisie entame une ère de grandes mutations et ce dans tous les domaines. Les bouleversements déclenchés en Tunisie fin 2010, et dont l'effet a vite atteint d'autres pays arabes, n'ont pas produit partout les mêmes résultats. Excepté la Tunisie, les pays dits du « printemps arabe » ont majoritairement sombré dans la violence et la répression, des affrontements armés, non seulement entre différentes factions nationales en conflit mais aussi sous forme d'interventions directes et indirectes, par factions interposées, de puissances régionales et mondiales; tout cela sensiblement aggravé par la profusion d'organisations terroristes d'origines et d'obédiences diverses. Ainsi, la Tunisie se trouve au milieu d'un univers très violent, menacée de l'intérieur comme de l'extérieur, bref elle a grandement besoin d'une politique de défense et d'un outil militaire à même d'assurer sa sécurité au vu des nouvelles menaces sécuritaires et des exigences de transition vers l'ère démocratique.

Les propositions de réformes exposées ci-après sont du niveau des choix nationaux politiques et stratégiques, elles relèvent des compétences des hautes instances politiques et militaires mais intéressent aussi directement le peuple tunisien. Donc c'est aux dirigeants politiques et aux citoyens tunisiens que s'adresse cette modeste contribution au projet de définition de la politique de défense du pays et de réforme de l'institution militaire.

Quant aux questions spécifiques de nature purement militaire et technique, relevant donc exclusivement du Commandement militaire et pour des raisons de confidentialité évidentes, elles ne peuvent être traitées dans ce document adressé au public ; cela ne signifie aucunement l'absence, au sein de l'institution militaire, de dossiers méritant reconsidération et réforme profonde, bien loin de là.

Sur le plan de la démarche à suivre pour concevoir une politique et un système de défense, il faut d'abord, en partant de la situation sécuritaire, identifier les menaces et les risques à affronter ainsi que les défis à relever, ensuite concevoir une politique de défense et arrêter un modèle d'outil militaire, une armée idoine pour la mise en œuvre de la politique de défense arrêtée ; dans une troisième étape sont alors déterminés les ressources nécessaires et les sacrifices à y consentir, l'organisation et le rôle des parties concernées par la mise en œuvre de la politique de défense précédemment définie. Naturellement, en fonction des évolutions de la situation sécuritaire donc des menaces d'une part, et des priorités et potentialités du pays de l'autre, il y a lieu de vérifier dans une quatrième phase l'adéquation des ressources consenties aux besoins sécuritaires. Le schéma ci-dessous synthétise cette démarche.

